

Vider une maison sereinement : les étapes clés pour ne rien oublier

Préparation administrative et juridique

- Faire établir un inventaire complet des biens meubles par un notaire ou un commissaire-priseur pour sécuriser la succession et éviter les litiges.
- Anticiper les frais de notaire et la déclaration fiscale en évaluant correctement les meubles.
- Vérifier votre situation concernant la taxe d'habitation, due pour l'année entière si le logement était à votre disposition au 1er janvier.
- Activer le transfert définitif du courrier auprès de La Poste avec une durée adaptée à la transition.

Méthodologie de tri et gestion des objets

- Appliquer la règle des quatre catégories : à garder, à vendre, à donner/recycler, et à jeter.
- Faire estimer les objets de valeur par des plateformes spécialisées ou des salles des ventes pour obtenir une valeur de marché réelle.
- Se renseigner sur les règles de tri sélectif et les volumes autorisés en déchetterie pour les encombrants (prendre rendez-vous si nécessaire).

Sécurisation et clôture des contrats

- Résilier les contrats d'énergie (électricité, gaz) en effectuant le relevé de compteur le jour de la remise des clés.
- Contacter votre assureur pour transférer ou résilier l'assurance habitation, obligatoire tant que vous êtes propriétaire.
- Couper l'eau, le gaz et l'électricité sur les disjoncteurs et vannes principales si la maison doit rester inoccupée pour une longue durée.